

Rapport du maire sur la situation financière

Par Claude Riverin, maire

Après deux (2) années de déficit, soit 2021 sous l'ancien conseil, et 2022 avec les personnes en place, les membres du Conseil municipal ont pris, en 2022, l'engagement de redresser les finances de Ste-Rose-du-Nord et de réduire certains coûts liés à la dette.

On se souviendra particulièrement des frais d'intérêt liés à l'utilisation de la marge de crédit qui avaient dépassé les 60 000\$.

En 2023, après une hausse importante du rôle d'évaluation (moyenne de 30,7%), le conseil s'était vu sans l'obligation de maintenir le taux de taxe, particulièrement en raison de la hausse des coûts. Qu'il s'agisse des salaires, des services, des matériaux et j'en passe.

Souvenez-vous que l'inflation annuelle au Québec était de 4,5 % et de 3,9% au Canada, Pour tous les citoyens, la hausse était importante, voire très importante.

Vous nous aviez alors exprimé votre insatisfaction, parfois votre colère, mais le conseil a fait face à la situation et a gardé le cap sur le redressement des finances, tout en expliquant ses choix.

Le budget 2024, déposé il y a un maintenant près d'une année et demie, était toujours aligné sur les objectifs du conseil tel qu'exprimés en 2022.

Celui-ci faisait état d'une légère hausse du taux de taxation, soit 2,5%, ce qui était inférieur à la moyenne des Municipalités du Québec. À ce moment, l'inflation moyenne variait encore entre 2,5% et 3,9%. Par ailleurs, le budget prévoyait aussi un gel des taxes de service.

Mais 2024 avait aussi son lot de défis, entre autres la gestion des déchets par exemple demeurait un enjeu important. Plusieurs postes budgétaires étaient à la hausse en 2024. C'est notamment le cas des coûts liés aux services de la Sûreté du Québec où une augmentation de 7 % avait été enregistrée. Également une augmentation en ce qui concerne la Sécurité incendie qui passait à 47 006 \$.

Par ailleurs, le conseil avait opté pour la prudence en ce qui concerne deux postes budgétaires importants, soit l'enlèvement de la neige et la voirie. Après une année catastrophique en 2022 avec des chutes de neige hors de l'ordinaire qui avaient fait exploser les coûts, on a remarqué un retour à la normale en 2023.

Le conseil a donc décidé d'opter pour la stabilité dans ses prévisions budgétaires liées au déneigement. Ce qui a porté fruit car même si l'hiver semblait moins ardu, le printemps nous a réservé des mauvaises surprises.

Même approche en ce qui concerne la voirie. Depuis l'acquisition d'un chargeur sur roues, la municipalité peut effectuer sensiblement les mêmes travaux d'entretien ou d'amélioration, tout en réduisant les coûts. Cette nouvelle réalité permis des économies utiles.

Enfin, le conseil entendait poursuivre ses efforts de redresser la situation financière de la Municipalité et d'investir environ 30 000 \$ dans un fonds de roulement au budget 2024. C'était

peu car nous avons le projet de traitement des eaux usées devant nous qui allait mettre à mal notre fonds de roulement. Et nous l'avons largement dépassé. Les revenus nous ont aidé mais le contrôle des dépenses aussi. Nous avons mis plus aux endroits où nous devions en mettre plus et maintenu un contrôle serré aux postes budgétaires qui devaient être tenus serrés.

Si on ajoute ce montant aux 80,000\$ que nous avons déjà dans notre fonds de roulement, cela nous donne 380,000\$ de fonds de roulement.

Il est important de souligner que ces résultats sont largement dû aux efforts de notre directeur général et de notre responsable de la comptabilité et il ne faut pas oublier le comité finance piloté par Michel Blackburn. Cette structure a permis de tels résultats.

Nous avons conclu l'année avec un surplus qui nous a permis d'éliminer une vieille dette, mais aussi d'envisager de réduire considérablement l'utilisation de notre marge de crédit, et ainsi réduire les frais d'intérêt.

Maintenant, pourquoi est-ce important d'avoir un bon fonds de roulement :

- Pour nous donner de la marge de manœuvre dans la gestion au quotidien de la municipalité. Nous n'avons pas besoin de toujours aller dans la marge de crédit;
- Parce que pour réaliser les différents projets d'amélioration que nous devons mener, exigent de la municipalité une mise de fonds d'au moins 20%;

Oui mais 380,000\$ c'est beaucoup! Pourquoi autant ?

- Tout d'abord, j'aimerais préciser qu'en 2023, nous étions bons derniers parmi les municipalités de la MRC. Maintenant nous sommes au milieu du peloton. Il n'y a pas de % fixe au Québec d'un bon fonds de roulement mais on peut voir que, pour des finances en bonne santé, cela tourne autour d'un trimestre. La taille de la municipalité influence beaucoup. Nous sommes en phase avec le projet des eaux usées qui devrait débiter sous peu, nous aurons besoin d'un bon fonds de roulement.
- Nous aurons aussi à prévoir d'autres projets tels le logement, le développement économique, le quai et le cœur villageois.

Enfin, nous demeurons une municipalité, pour les années à venir, fragile de par sa taille mais surtout de la faible diversification de ses revenus.

Près de 80 % provient des taxes sur la valeur foncière payées par les citoyens;

Environ 10 % de nos revenus proviennent des gouvernements;

10 % de différentes sources tels que, la MRC, la SD,

La situation financière de Sainte-Rose-du-Nord s'est améliorée au cours des dernières années, mais nous demeurons dans une situation de précarité qui demandera une constante vigilance.